



C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° DE COUR : 500-11-045377-138
N° DU SURINTENDANT : 41-1785616

COUR SUPÉRIEURE
« Chambre commerciale »

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE :

IMAVISION DISTRIBUTION INC.

Personne insolvable

- et -

DEMERS BEAULNE INC.

Syndic

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que, suite au dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition, une requête fut accordée par M^e Pierre Pellerin, Registraire, le 4 octobre 2013 afin de proroger les délais pour déposer la proposition au 18 novembre 2013, le tout selon l'article 50.4(9) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Daté à Montréal, ce 4^e jour du mois d'octobre 2013.

DEMERS BEAULNE INC.

Stéphane Lachance, CPA, CA, CIRP, administrateur

IN THE MATTER OF THE NOTICE OF INTENTION OF :

IMAVISION DISTRIBUTION INC.

Insolvent debtor

- and -

DEMERS BEAULNE INC.

Trustee

NOTICE TO CREDITORS

NOTICE is hereby given that, following the lodging of the notice of intention, an extension of delay of forty-five days (November 18, 2013) for the lodging of the proposal has been allowed by M^e Pierre Pellerin, Registrar for the Superior Court of Quebec on October 4, 2013, according to section 50.4(9) of the *Bankruptcy and Insolvency Act*.

Dated in Montréal, this 4th day of October 2013.

DEMERS BEAULNE INC.

Stéphane Lachance, CPA, CA, CIRP, Administrator

BUREAUX SECONDAIRES